

GUIDE DU SPORT PROPRE À L'INTENTION DES PARENTS

Chers parents et tuteurs,

Vous êtes un élément indispensable de l'expérience sportive de votre enfant. Dans un système antidopage complexe et très exigeant pour eux, vous êtes sa meilleure ressource et source de soutien.

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) administre le Programme canadien antidopage au nom de la communauté sportive canadienne, dont font partie les Jeux du Canada. Voici quelques renseignements qui vous aideront, votre enfant et vous, à vous y retrouver dans le monde du sport propre.

Merci pour tout ce que vous faites.



ÉDUCATION

Les athlètes qui participent aux Jeux du Canada sont tenus de suivre certaines formations avant l'événement. Ils devront créer un compte dans le portail d'apprentissage en ligne du CCES et suivre l'une des formations L'ABC du sport sain.

Vous pouvez suivre le cours avec votre enfant ou suivre la version sans suivi : cces.ca/fr/education.



VÉRIFICATION DES MÉDICAMENTS

Saviez-vous que bon nombre de médicaments sur ordonnance et en vente libre courants sont interdits dans le sport? Aidez votre enfant à vérifier le statut de ses médicaments sur globaldro.com.

SUPPLÉMENTS

Tout comme les médicaments, les suppléments sportifs – mélanges pré-entraînement, augmentateurs de masse et autres produits qui prétendent améliorer la performance – peuvent contenir des substances qui sont interdites dans le sport. Des suppléments contaminés ou trafiqués peuvent entraîner un contrôle positif. Rendez-vous au cces.ca/fr/supplements pour en savoir plus et lire une FAQ.



EXEMPTIONS MÉDICALES

Le médicament de votre enfant est interdit? Pas de panique. Les athlètes jouissant d'une exemption médicale peuvent faire usage de médicaments interdits pour des raisons justifiées sur le plan médical. Servez-vous de l'Assistant exemption médicale pour connaître le type d'exemption dont votre enfant aurait besoin : cces.ca/assistantem



CONTRÔLE DU DOPAGE

Il se peut que votre enfant soit sélectionné pour fournir un échantillon d'urine ou de sang qui sera testé pour la présence de substances interdites. Il sera accompagné par une escorte jusqu'à ce qu'il produise son échantillon. Il le produira devant un membre certifié du personnel de prélèvement des échantillons, par exemple un agent de contrôle du dopage professionnel, qui utilise des processus normalisés pour protéger les athlètes. Pour connaître tout le processus : cces.ca/fr/prelevement-des-echantillons



LE REPRÉSENTANT DE L'ATHLÈTE

Si votre enfant est sélectionné pour un contrôle du dopage, il peut demander à un adulte de l'accompagner pendant le processus pour l'aider à protéger ses droits et à remplir ses responsabilités. Il peut s'agir de vous, d'un entraîneur ou d'un autre adulte de confiance. Les mineurs doivent être accompagnés d'un représentant. Votre enfant et son escorte peuvent retrouver le représentant avant le début du prélèvement. Déterminez avec votre enfant qui sera son représentant avant les Jeux!



Pour en savoir plus : www.cces.ca/ipe2023